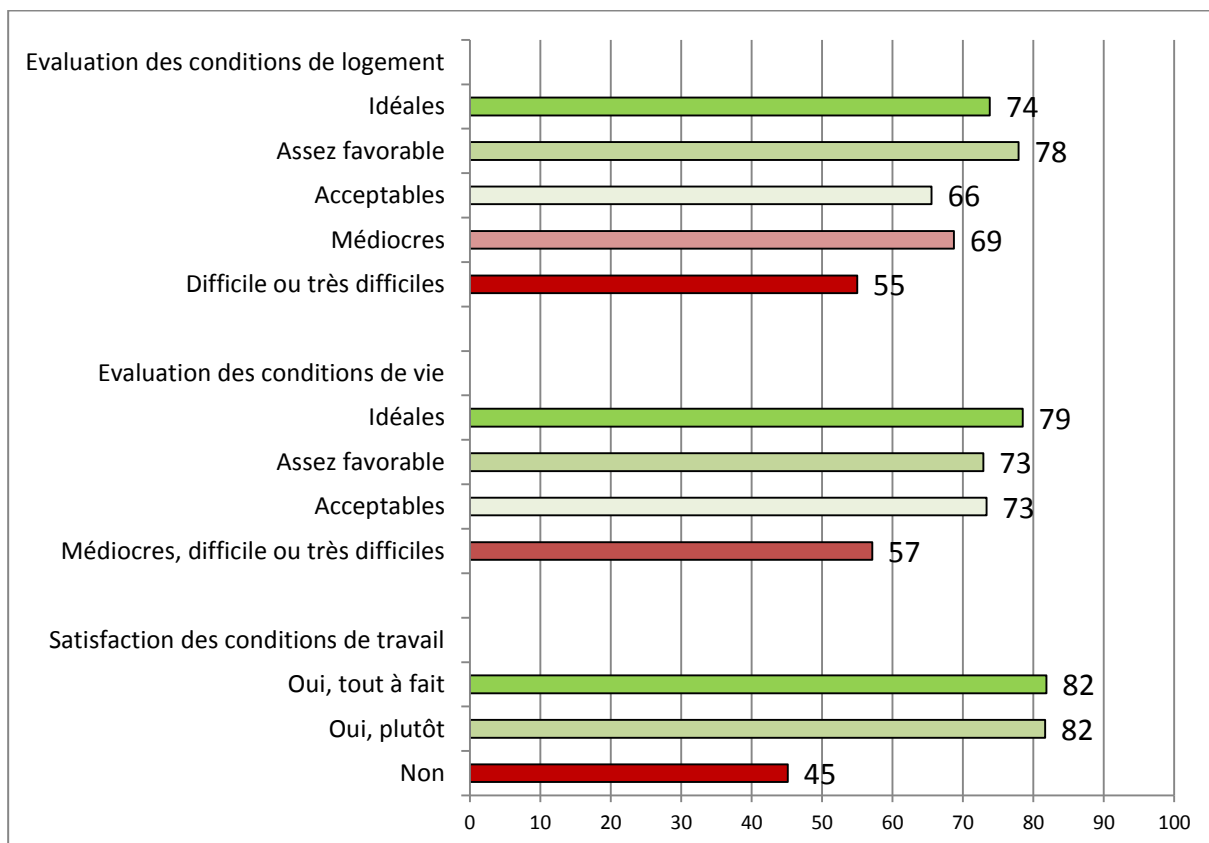


Niveau socioéconomique et réussite

1. Taux (%) de réussite en BA 1 en fonction de variables liées au contexte socio-économique¹



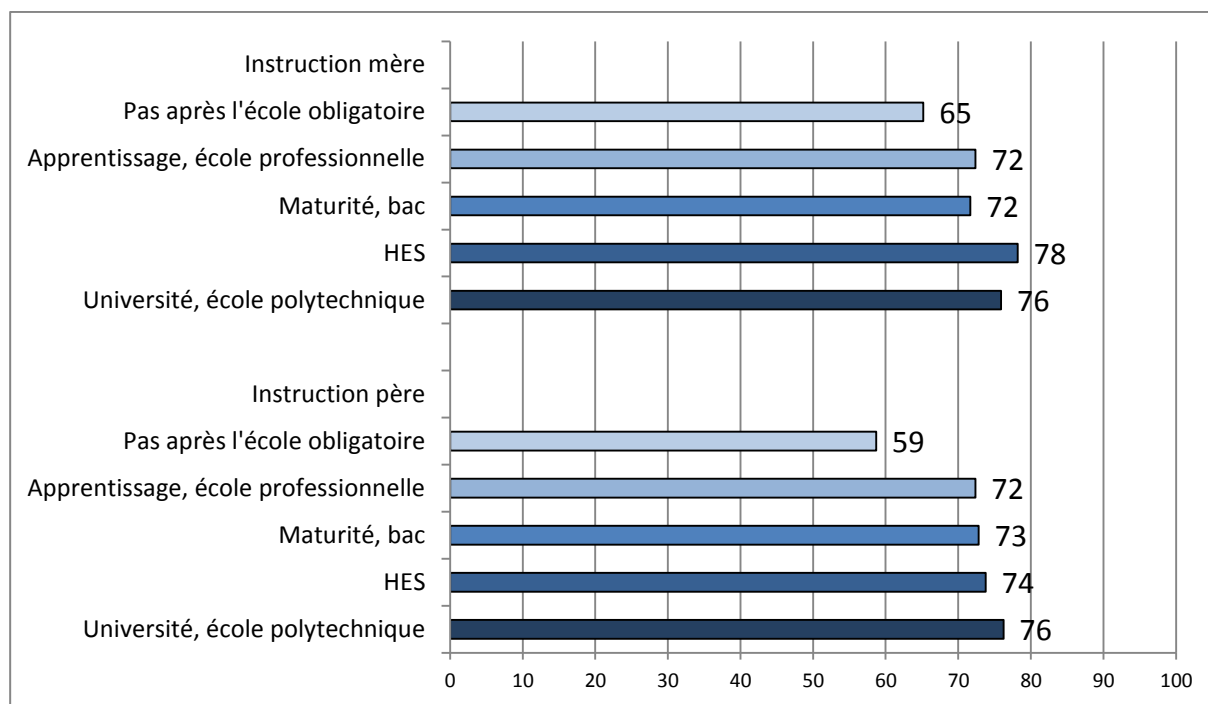
Source : vague EtudiantEs 2011 (n=1167)- OVE 2013

La perception d'une situation difficile (logement, conditions de vie et/ou de travail) est très clairement associée à un moins bon taux de réussite de la 1^{ère} année d'études. Il n'y a cependant pas d'éléments pour conclure à un lien de cause-effet de ces deux variables (on pourrait tout aussi bien imaginer qu'éprouvant des difficultés dans les études, l'étudiantE en cherche la raison dans des facteurs externes à ses capacités à étudier).

La nuance entre les divers degrés de conditions favorables n'est par contre pas liée avec plus ou moins de chances de réussir la 1^{ère} année d'études.

¹ Les étudiantEs expriment la manière dont ils évaluent leur propre situation, sans apporter des mesures objectives de celle-ci.

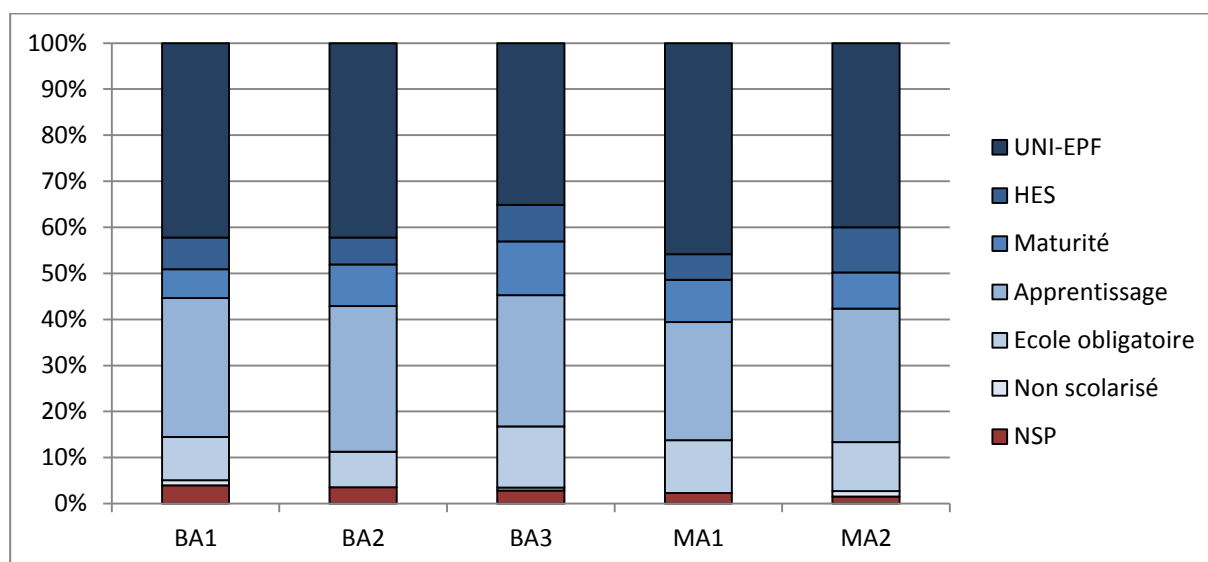
2. Niveau d'instruction des parents et taux (%) de réussite en BA1



Source : vague EtudiantEs 2011 (n=1167)- OVE 2013

Les étudiantEs dont le niveau de formation des parents (et notamment du père) ne va pas au-delà de l'école obligatoire, ont un peu moins de chance de réussir leur 1^{ère} année d'études universitaires (BA1). Pour ce qui concerne les autres niveaux de formation, les différences ne sont pas significatives.

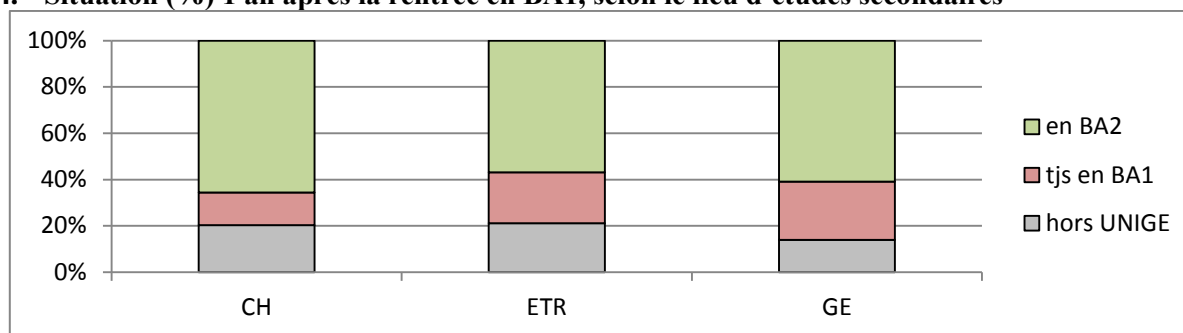
3. Composition socioculturelle (%) de la population estudiantine selon l'ancienneté dans le cursus



Source : vague EtudiantEs 2013 (n= 1'693)

Le graphique ne montre pas une association entre le niveau socioculturel de l'étudiant et l'avancement dans le cursus. En tous cas pas dans le sens d'une moins grande probabilité pour les étudiantEs issus des classes plus défavorisées de poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un titre universitaire.

4. Situation (%) 1 an après la rentrée en BA1, selon le lieu d'études secondaires

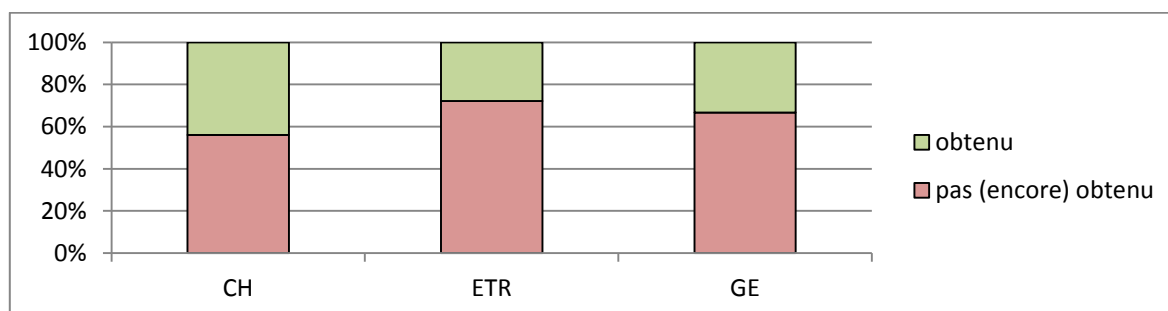


Source : base de données administrative/OVE 2013 (n=16'093)²

21% Suisse
21.5% Etranger
57.5% Genève

Les étudiantEs qui ont obtenu leur diplôme dans un autre Canton, réussissent un peu plus souvent la 1^{ère} année d'études. Ceux qui ont obtenu leur diplôme à Genève restent un peu plus souvent que les autres en BA1 au 3^{ème} semestre d'études et quittent un peu moins souvent l'UNIGE après cette 1^{ère} année. Le profil des étudiantEs *Genève* est plus proche de celui des *Etranger* que de celui des *Suisse*.

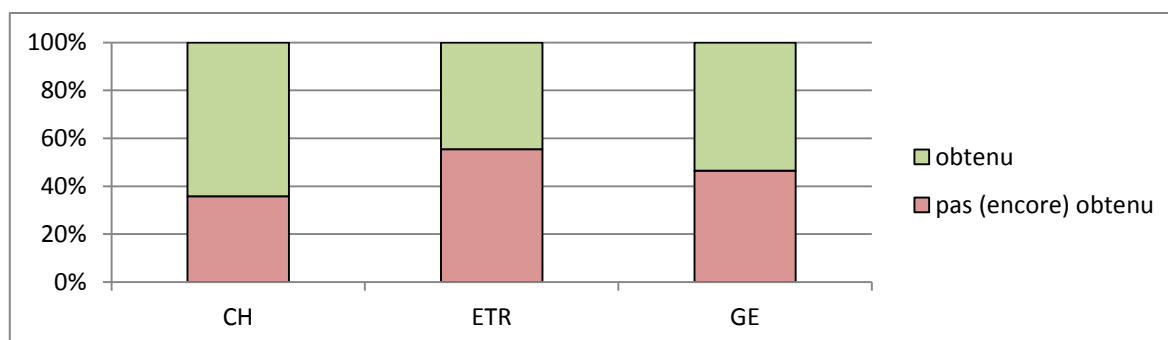
5. Obtention (%) en 3 ans du BA de départ, selon le lieu d'études secondaires



Source : base de données administrative/OVE 2013 (n= 11'304)

21% Suisse
21.5% Etranger
57.5% Genève

6. Obtention (%) en 5 ans du BA de départ, selon le lieu d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires

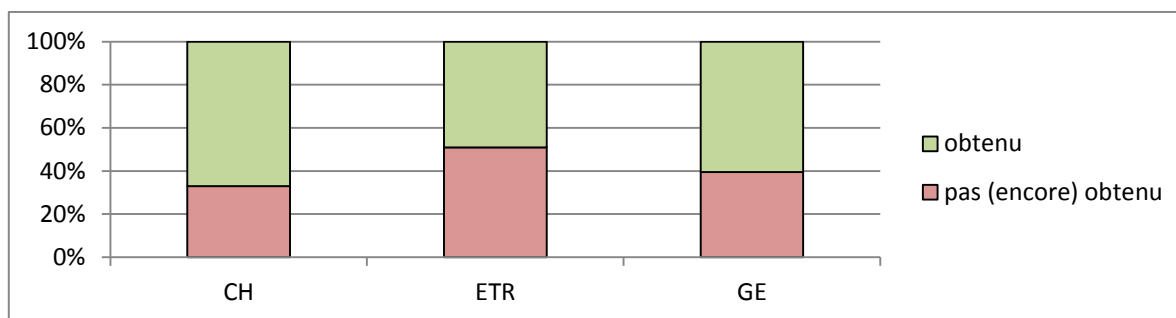


Source : base de données administrative/OVE 2013 (n=6'612)

21% Suisse
21.5% Etranger
57.5% Genève

² Concerne tous les étudiantEs qui ont entamé un BA en 1^{ère} année à l'UNIGE (1ers BA en 2004-2005)

7. Obtention (%) d'un BA en 5 ans, selon le lieu d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires



Source : base de données administrative/OVE 2013 (n=6'612)

21% Suisse
21.5% Etranger
57.5% Genève

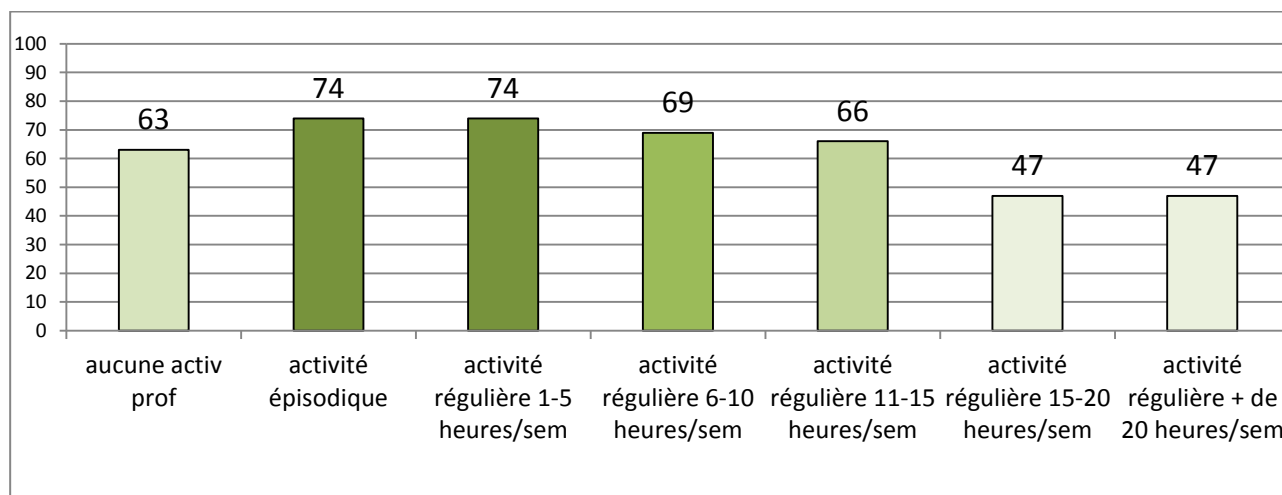
Qu'il s'agisse de la réussite de la 1^{ère} année d'études ou de l'obtention du ou d'un titre de bachelor après 3 ou 5 ans, les étudiantEs qui obtiennent les meilleurs résultats sont ceux qui ont obtenu leur titre d'admission à l'université dans les autres cantons de Suisse, suivis des étudiantEs qui ont obtenu leur titre à Genève, puis de ceux qui ont obtenu le titre à l'Etranger.

A noter le nombre relativement restreint d'étudiantEs qui obtiennent leur BA dans les temps *normalement requis*, à savoir après 3 ans (près de 44% Suisse, 32% Genève et 28% Etranger).

Activité rémunérée et réussite

Dès l'enquête EtudiantEs 2001, nous avons mis en lumière le fait que la réussite après une année d'études variait en fonction de l'exercice ou non d'une activité rémunérée et de la durée hebdomadaire de celle-ci.

8. Taux (%) de promotion après une année en fonction de l'exercice d'une activité rémunérée



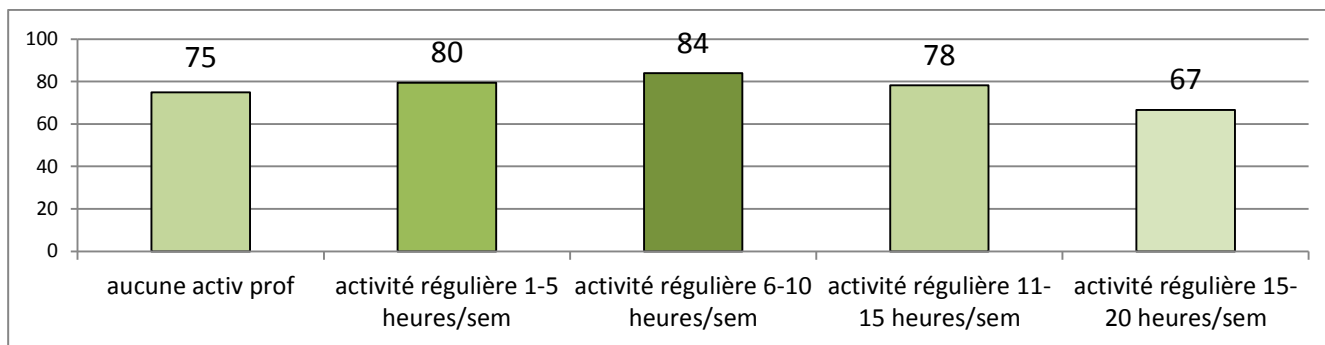
Source : EtudiantEs 2001 (n=1686)

Les résultats de l'enquête "EtudiantEs 2011" ont confirmé cette tendance, même si les différences sont un peu moins marquées. Les meilleurs taux de réussite se retrouvant parmi ceux qui ont une activité professionnelle de durée moyenne. Le *top* de la réussite se situe même entre 6 et 10 heures d'activité rémunérée hebdomadaire en 2011 contre entre 1 et 5 heures 10 ans auparavant³.

³ Attention, les chiffres relevés ici concernent les étudiantEs qui ont répondu aux enquêtes de l'OVE. Or, les

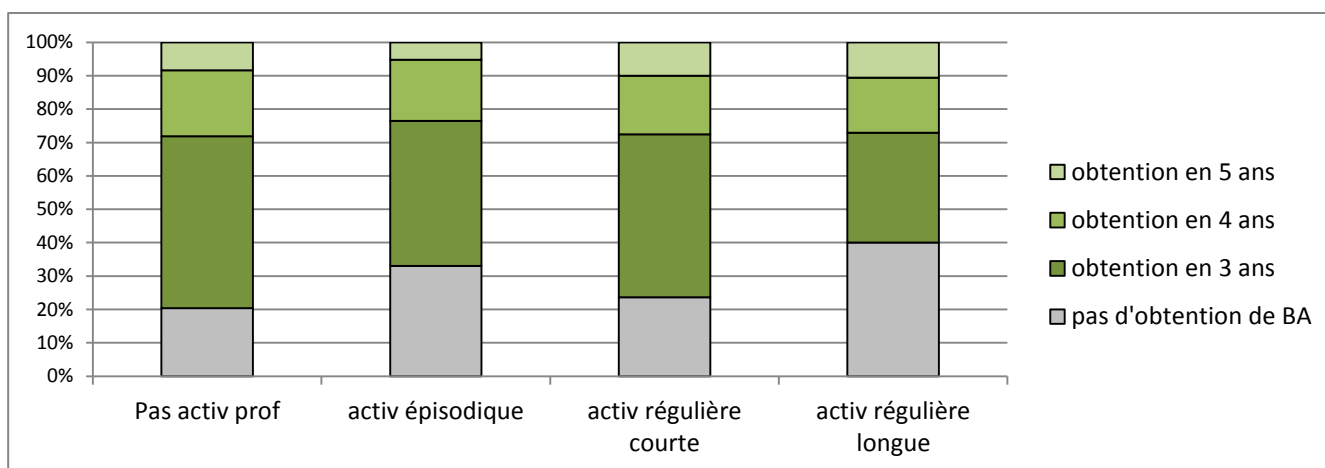
Une fois de plus, c'est aux deux extrêmes de la courbe (les étudiantEs qui n'exercent pas d'activité rémunérée et celles et ceux qui travaillent au-delà de 15 heures par semaine) qu'on trouve les taux de réussite moins élevés.

9. Taux (%) de promotion après une année en fonction de l'exercice d'une activité rémunérée



Source : EtudiantEs 2011 – OVE 2013 (n=1'167)

10. Durée d'obtention du bachelor selon l'activité professionnelle rémunérée⁴⁵



Source : EtudiantEs 2007-08 – OVE 2013 (n=632)

27% pas d'activité professionnelle
19% activité épisodique
40% activité régulière courte
14% activité régulière longue

Si les étudiantEs qui n'exercent pas d'activité professionnelle pendant leurs études ont un petit peu moins de chance de réussir leur 1^{ère} année d'études, ils ont par contre un peu plus de chance que les autres (celle est ceux qui exercent une activité régulière qui ne prend pas beaucoup d'heures exceptés) d'obtenir un bachelor et de l'obtenir en trois ans.

étudiantEs qui ont (ou qui savent qu'ils vont) réussir leurs études tendent à répondre plus souvent que les autres à l'enquête.

⁴ La durée des études est compliquée à étudier avec les bases administratives en l'état. Les questions ont pu être cumulées pour ce qui concerne les vagues EtudiantEs 2007 et 2008 (à partir de 2009, la question est différente). Cela nous fait assez peu d'effectifs, raison pour laquelle nous ne présentons pas de croisement en fonction des facultés.

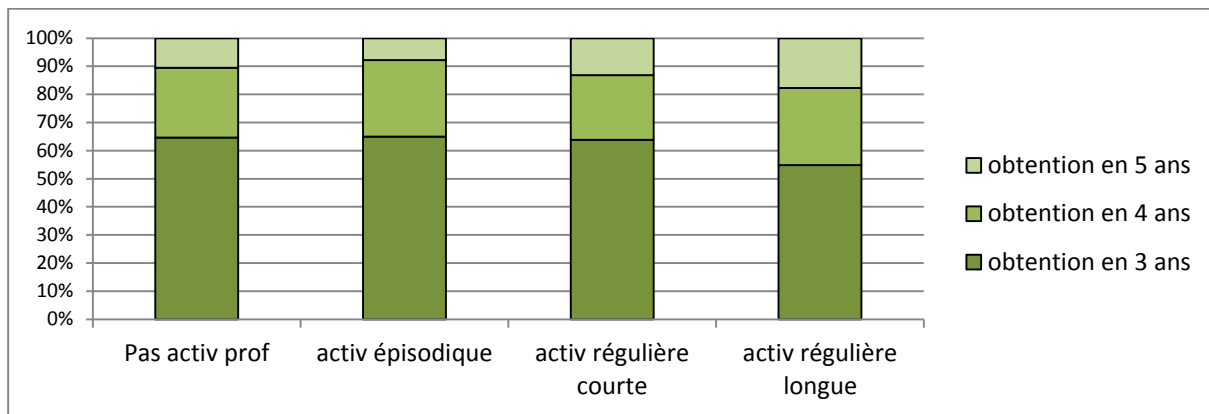
⁵ En 2007 et 2008 nous avons gardé la distinction activité régulière « courte » et « longue » pour des raisons de comparaisons avec les enquêtes précédentes. A partir de 2009, nous avons décidé de proposer des tranches d'heures, celle des graphiques précédents.

Bien entendu, partant du principe que le but souhaité de l'étudiantE soit de terminer les études le plus vite possible, ce qui n'est probablement pas toujours le cas. Un autre principe qui serait à vérifier, porte sur la réelle volonté d'accomplir des études universitaire de la part d'une partie des étudiantEs qui ont une activité régulière qui est proche ou dépasse le 50%.

Ne pouvant pas répondre directement à ces interrogations, nous avons essayé quelque piste d'analyse *par la bande*.

Comme c'est souvent le cas, il faut chercher à appréhender les multiples facettes d'une réalité pour en saisir au mieux la complexité.

11. Durée d'obtention du bachelor selon l'activité professionnelle rémunérée (ici, sans prendre en compte les étudiantEs qui n'ont pas obtenu un bachelor)



Source : EtudiantEs 2007-08 – OVE 2013 (n=632)

29.5% pas d'activité professionnelle

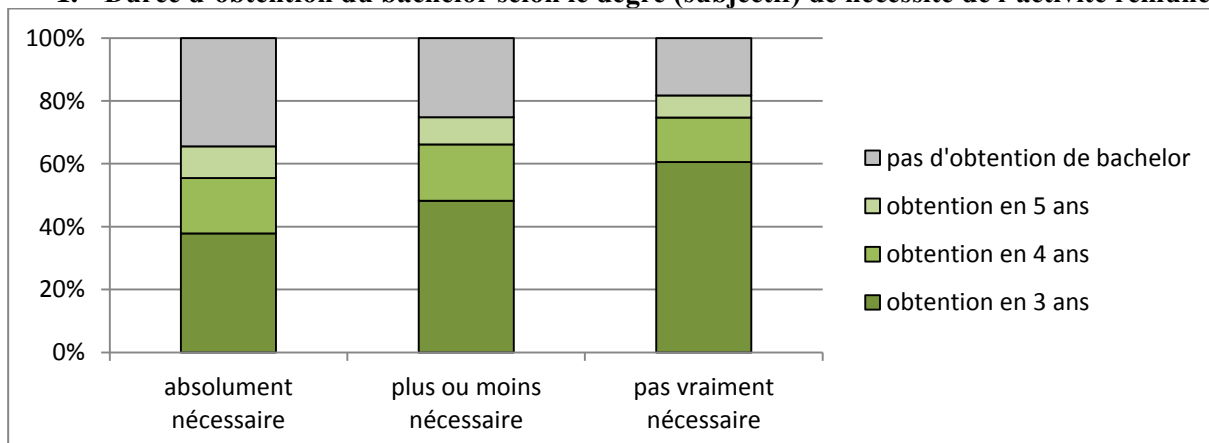
17% activité épisodique

42% activité régulière courte

11.5% activité régulière longue

Si on ne considère que les étudiantEs qui finissent par obtenir un bachelor, les différences relatives à la durée des études s'estompent un peu d'un groupe à l'autre, à l'exception du groupe qui comprend les étudiantEs qui exercent une activité rémunérée qu'ils jugent « longue ».

1. Durée d'obtention du bachelor selon le degré (subjectif) de nécessité de l'activité rémunérée



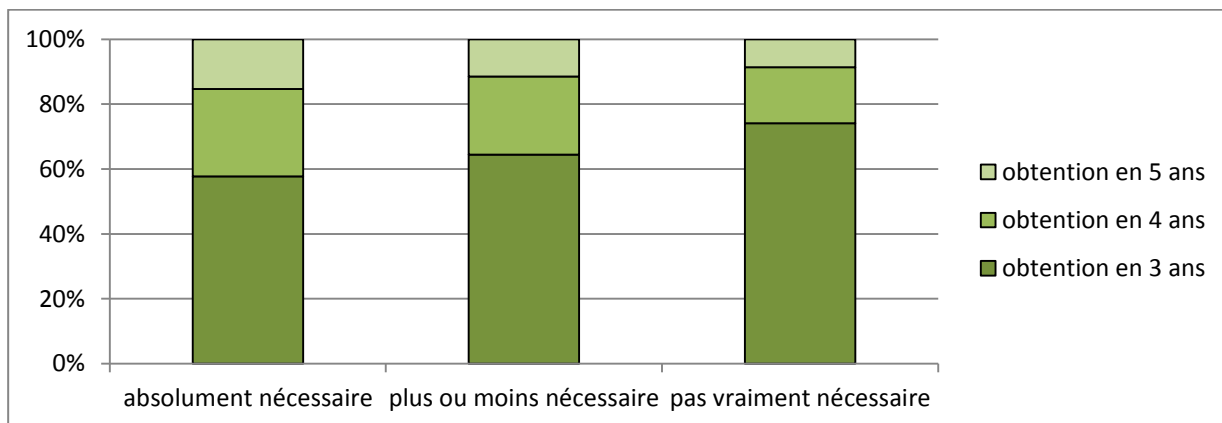
Source : EtudiantEs 2007-08 – OVE 2013 (n=632)

53% absolument nécessaire

31% plus ou moins nécessaire

16% pas vraiment nécessaire

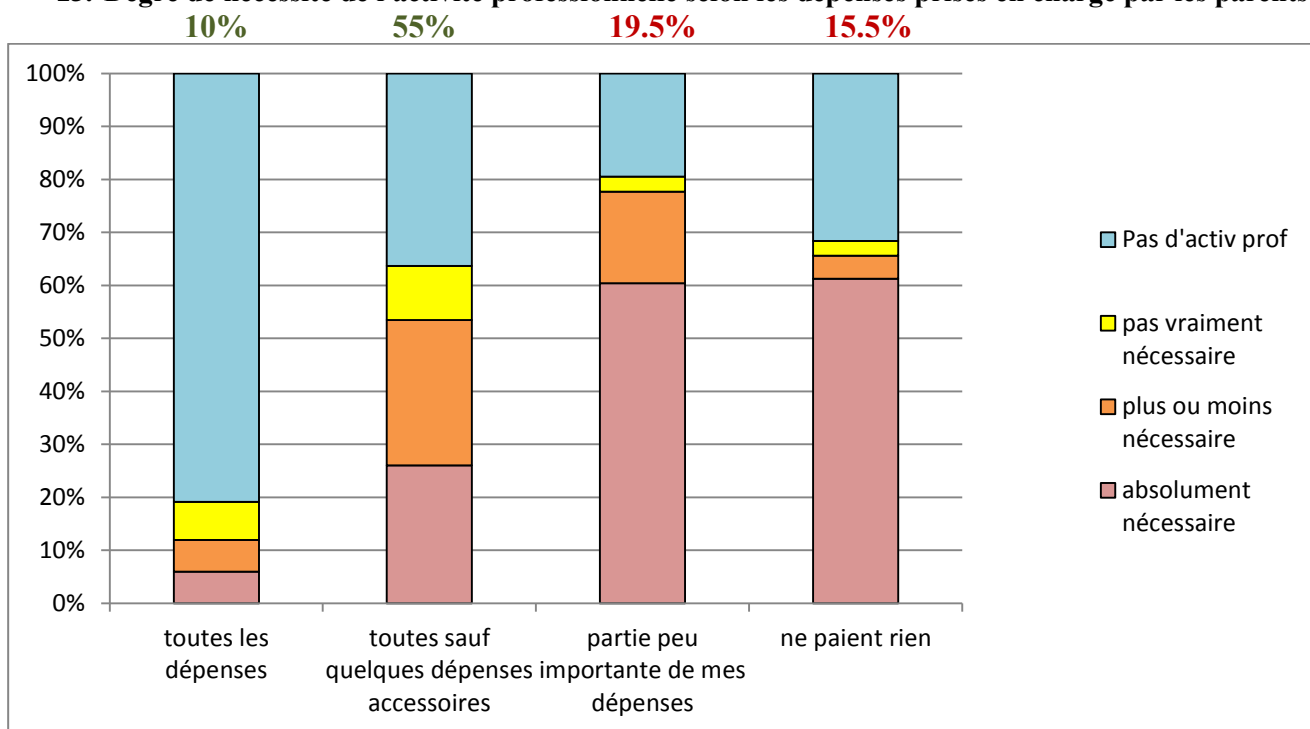
12. Durée d'obtention du bachelor selon le degré (subjectif) de nécessité de l'activité rémunérée (ici, sans prendre en compte les étudiantEs qui n'ont pas obtenu un bachelor)



Source : EtudiantEs 2007-08 – OVE 2013 (n=632)

49% absolument nécessaire
 33% plus ou moins nécessaire
 18% pas vraiment nécessaire

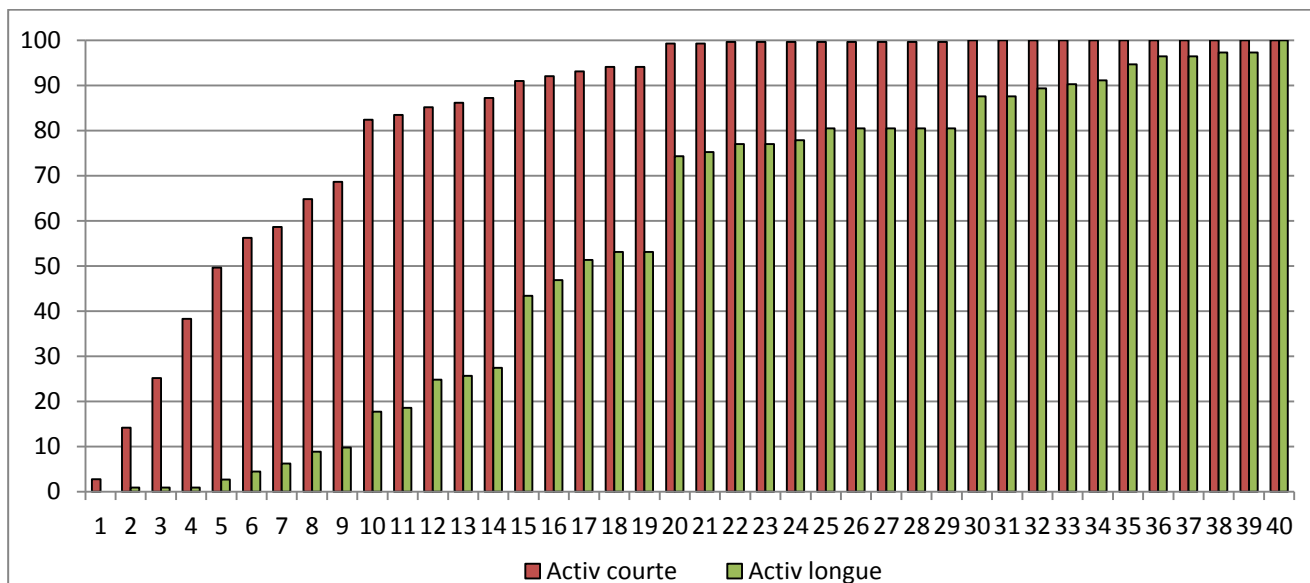
13. Degré de nécessité de l'activité professionnelle selon les dépenses prises en charge par les parents



Source : EtudiantEs 2013 (n=1'693)

Le tableau montre bien la subjectivité que peut recouvrir la nécessité ou non d'exercer une activité rémunérée à côté des études. Par ailleurs, la notion de *nécessité* n'est pas univoque et peut aussi correspondre à l'envie d'assouvir des besoins (très) accessoires, de travailler par intérêt ou par plaisir, pour correspondre à une image de soi gratifiante ou pour assouvir les besoins de tierces personnes ; en conclusion, pour obtenir des avantages autres que la possibilité de *survie sine qua non* (pour manger, se loger, etc.) pendant le temps des études.

14. Pourcentages cumulés des heures de travail hebdomadaires consacrées à l'activité rémunérée selon que l'étudiantE considère qu'elle occupe "peu de temps" ou "beaucoup de temps"



Source : EtudiantEs 2007 et EtudiantEs 2008, (n=403) cumulés

Une autre notion relative par excellence est la signification, ou la valeur, de la durée du temps, au-delà donc de l'énoncé du nombre d'heures.

Celle-ci peut dépendre du temps nécessaire pour étudier, lequel dépend de nombre de critères individuels à la fois internes et externes (du cursus d'études, de la capacité de concentration, de la mémoire, du besoin d'heures de sommeil, de l'état de santé physique et psychique, de la représentation du métier étudiant, de l'intérêt pour la matière étudiée, des autres contraintes subies ou choisies,...), de la manière dont le fait de travailler pendant les études est perçu (choisi, accepté, gratifié ou au contraire méprisé, subi...) ainsi que, bien entendu, des propriétés du travail lui-même (pénibilité, intérêt, bien ou mal rémunéré, ...).

Le graphique 14 se lit comme suit : (l'axe horizontal correspond au nombre d'heures travaillées) p. ex. parmi ceux qui considèrent que leur activité rémunérée leur *prend beaucoup de temps*, 8% travaillent 8 heures hebdomadaires ou moins et 43% 15 heures hebdomadaires ou moins.

15. Les mêmes données autrement présenté: en 2007 / 2008

heures hebdomadaires	% des étudiantEs qui travaillent		dont considèrent que <i>peu de temps</i>		dont considèrent que <i>beaucoup de temps</i>	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
<5	39%	34%	99%	97%	1%	3%
6-10	25%	30%	80%	88%	20%	12%
11-15	16%	12%	48%	44%	52%	56%
16-20	11%	18%	32%	45%	68%	55%
>20	9%	6%	0%	14%	100%	86%
1-40	100%	100%				

Source : EtudiantEs 2007 et EtudiantEs 2008, (n=403)

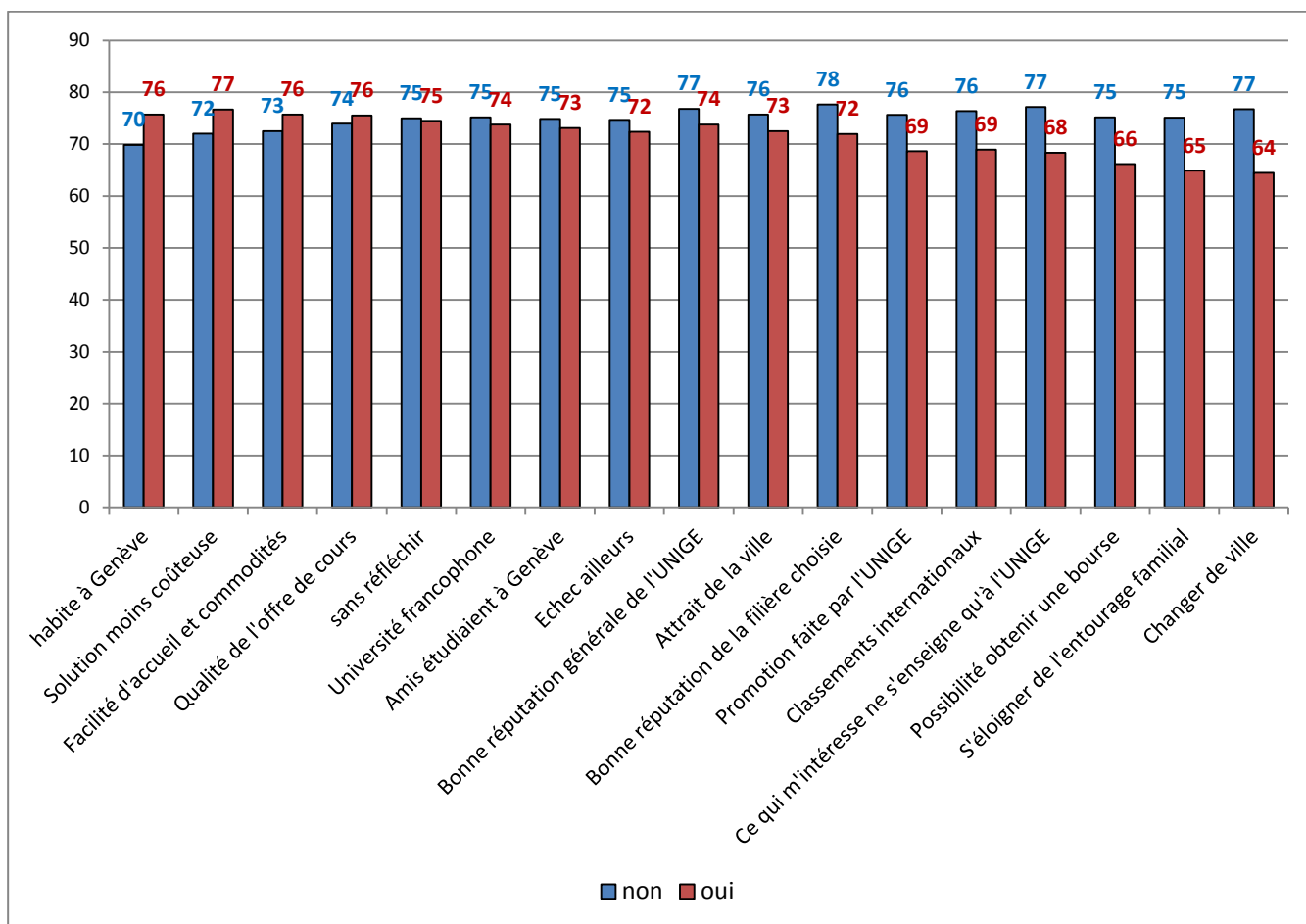
Nous avons vu que >15 heures hebdomadaires consacrées à l'activité rémunérée font diminuer les chances de réussir la 1^{ère} année d'études, voire d'obtenir un bachelor. Or, le graphique montre que **45%** des étudiantEs (32% en 2007) qui travaillent entre **16-20** heures et **14%** (0% en 2007) qui travaillent >20 heures considèrent que l'activité rémunérée ne leur prend que **peu de temps**.

A l'inverse, **20%** des étudiantEs (12% en 2008) qui travaillent entre **6-10** heures considèrent que l'activité rémunérée leur prend **beaucoup de temps**.

Les différences entre la perception du temps en 2007 et 2008 sont sensibles, alors qu'il s'agit du même type de population estudiantine (nouveaux immatriculés UNIGE)

Motivations et réussite

16. Taux de promotion après une année en fonction des raisons d'avoir choisi l'UNIGE



Source : vague EtudiantEs 2011 (n=1167)- OVE 2013

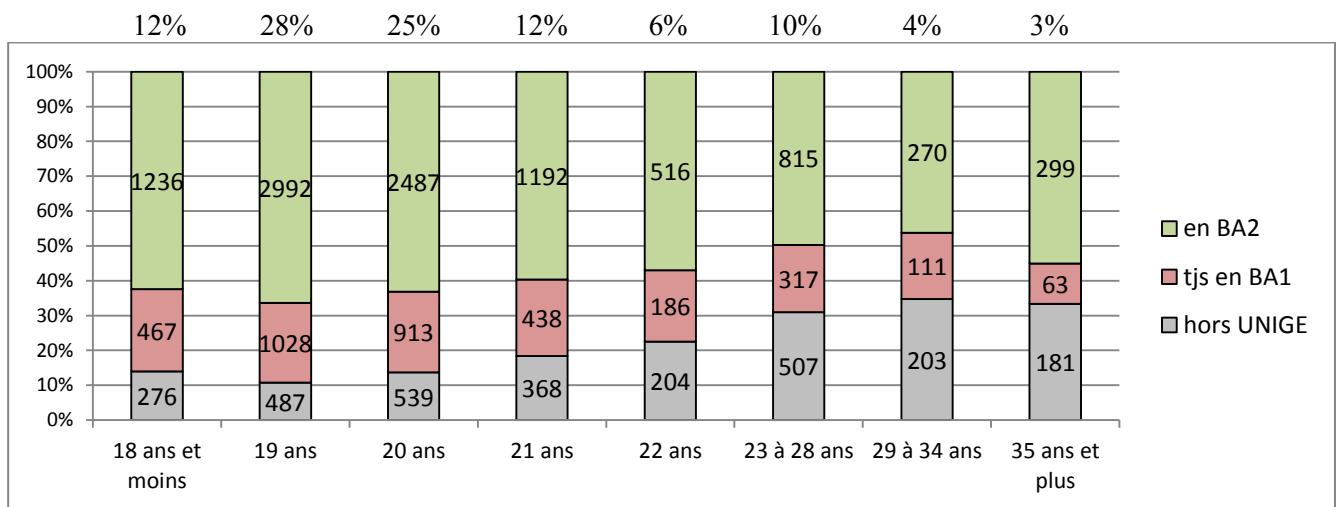
L'évocation ou non d'une motivation (parmi celles proposées dans le questionnaire) comme ayant joué un rôle important dans le choix de l'UNIGE comme lieu d'études, est parfois liée à une plus ou moins bonne réussite de la 1^{ère} année (BA1).

Pour ce qui concerne l'objet de cette analyse, il est intéressant de voir que les deux motivations dont l'évocation tend à être associée à un meilleur taux de réussite sont : *J'habite à Genève* et *Solution la moins coûteuse*, c'est-à-dire des raisons liées à un certain confort logistique ou matériel. En renfort de ce lien, on trouve à l'autre extrême du tableau, deux autres motivations qui –quand elles ne sont pas évoquées- sont également associées à un meilleur taux de réussite (*Changer de ville* et *S'éloigner de l'entourage familial*).

Nous avons vu dans les graphiques 4 à 7 que les étudiantEs qui réussissent le mieux sont celles et ceux qui ont obtenu leur certificat d'accès dans un autre canton de Suisse. Mais, les étudiantEs *genevois* (et de France voisine, qui ont un taux de réussite similaire) sont les plus nombreux et ce sont ainsi les critères de *confort* qui s'associent dans ce tableau aux meilleurs taux de réussite, plus que des critères d'«intérêt» tels que *Bonne réputation générale de l'UNIGE*, *Bonne réputation de la filière choisie*, *Classements internationaux*, ...

Age⁶ de l'étudiantE et réussite

17. Situation un an après l'entrée en bachelor en fonction de l'âge



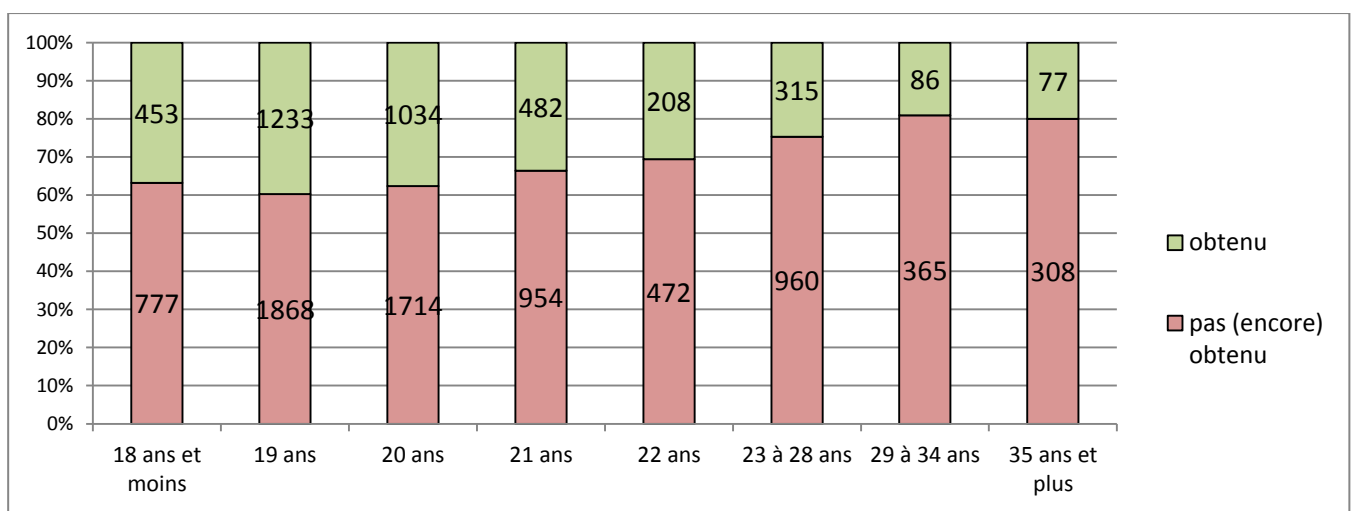
Source : base de données administrative/OVE 2013 (n=16'095)

Les étudiantEs qui ont entamé leur bachelor à 19 ans (âge qui correspond à une entrée immédiate après obtention d'une maturité en Suisse, sans redoublement) sont ceux qui ont le plus de chance de réussir leur 1^{ère} année, suivi de près par les 20 ans (théoriquement un redoublement ou une année sabbatique de loisirs ou d'armes, mais on sait par ailleurs que ce sont les étudiantEs qui ont fait une année sabbatique, voire l'armée, qui un très bon taux de réussite) et des 18 ans et moins (âge bachelor ou étudiantEs ayant *sauté* au moins une classe).

Le taux de réussite décroît ensuite avec l'âge et croit en parallèle le taux de départ de l'UNIGE (qui ne correspond pas forcément avec l'abandon des études universitaires), mais avec une amélioration du taux de réussite pour les 35 ans et plus.

Il faudrait aussi tenir compte du fait que les étudiantEs plus âgés reprennent parfois les études « à temps partiel », c'est-à-dire en doublant les années d'études pour des questions d'organisation.

18. Obtention d'un bachelor après 3 années en fonction de l'âge

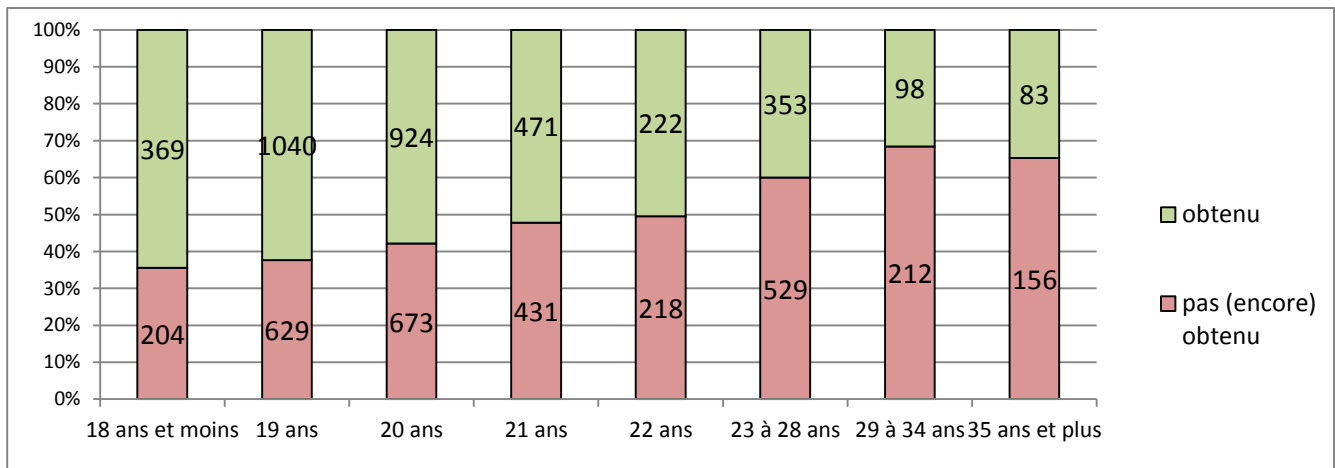


Source : base de données administrative/OVE 2013 (n=7'149)

L'obtention d'un bachelor dans les trois ans suit une courbe similaire, mais un peu moins accentuée.

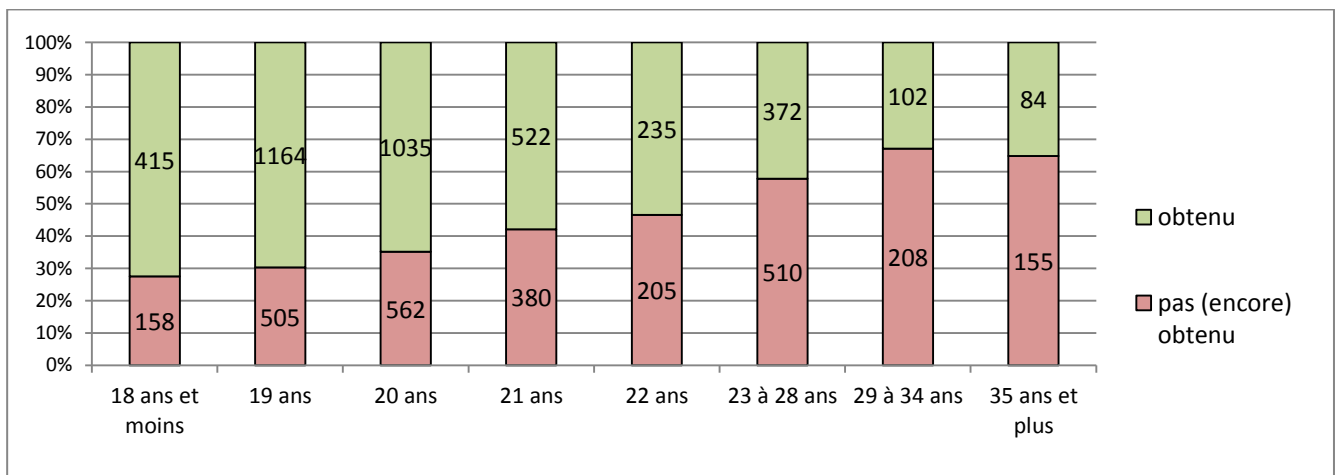
⁶ Attention : les groupes d'âge ne présentent pas des intervalles réguliers mais recouvrent une logique d'analyse

19. Obtention après 5 années du bachelor entamé en fonction de l'âge



Source : base de données administrative/OVE 2013 (n=6'612)

20. Obtention d'un bachelor après 5 années en fonction de l'âge



Source : base de données administrative/OVE 2013 (n=6'612)

Les courbes ressemblent (qu'il s'agisse de l'obtention du bachelor entamé à la base ou d'un bachelor après réorientation), mais sans la légère flexion des taux pour la catégorie d'âge des 19 ans, comme c'était le cas pour les graphiques précédents.

Parmi les étudiantEs plus âgés, on trouve aussi plus de personnes qui s'inscrivent à l'université par intérêt pour une matière, mais sans forcément viser l'obtention d'un titre universitaire.

Bourses et réussite

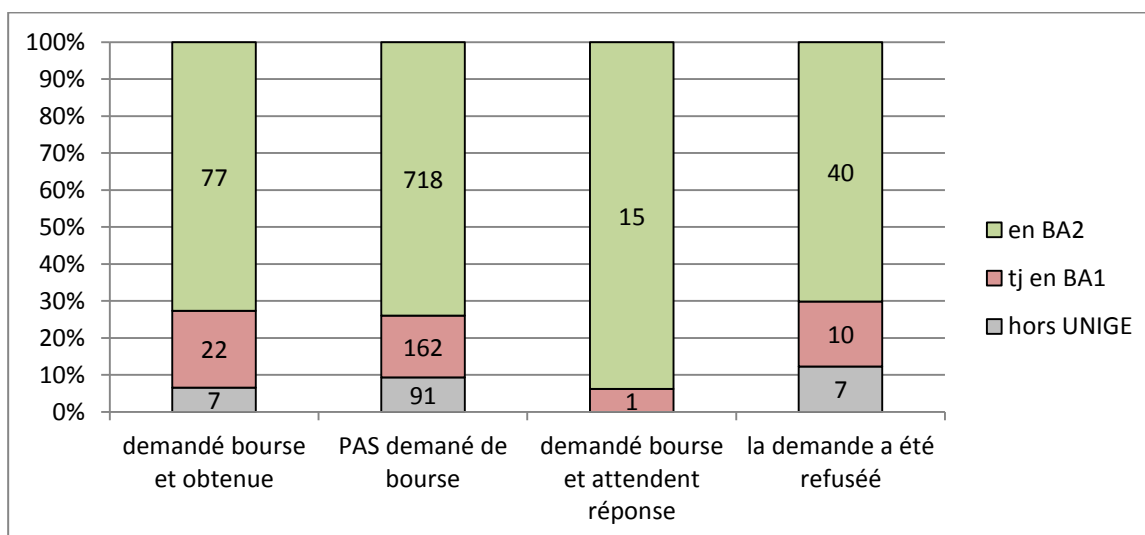
21. Lien entre des réponses à deux questions spécifiques relatives aux bourses et taux de réussite

	% de réussite après le BA1	n=
Q: "Avez-vous demandé une bourse pour l'année académique 2010-2011 ?"		
Ceux qui ont demandé une bourse et qui l'ont obtenue.	73%	106
Ceux qui n'ont pas demandé de bourse	74%	971
Q: "Mis à part l'aide éventuelle de vos parents ou les revenus d'une activité rémunérée, de quelles autres sources de financement disposez-vous ?"		
Ceux qui déclarent disposer d'une bourse ou d'allocations d'étude comme source financement	71%	139
Ceux qui déclarent ne pas disposer d'une bourse ou d'allocations d'études comme source financement	74%	1028

Source : vague EtudiantEs 2011/ base de données administrative/OVE 2013 (n=1'167)

Les différences ne sont pas significatives.

22. Tableau complet



Source : vague EtudiantEs 2011/ base de données administrative/OVE 2013 (n=1'167)

Intéressant...l'absence de réponse à une demande de bourse est positivement liée à un meilleur taux de réussite ! Vraisemblablement, d'autres variables –et pas uniquement psychologiques- ont dû déployer leur influence.

Dans les faits, nous nous disposons de peu de données relatives aux bourses puisque la question est complexe (une bourse peut varier de 1'000.- à 16'000.- CHF, prendre la forme d'une allocation d'études, d'une bourse d'excellence, voire d'une aide ponctuelle de précarité...) et demanderait un questionnaire à elle seule pour être traitée de manière utile.

Par ailleurs, la difficulté à recenser la réalité financière des étudiantEs est rendue encore plus difficile par l'ambiguïté des relations entre budget et études : par exemple, l'étudiantE doit disposer d'un minimum pour arriver à certains seuils (étudier en Suisse la 1^{ère} année lorsqu'on est étranger, obtenir un logement universitaire, obtenir une aide ou une bourse...) mais pas trop pour ne pas les dépasser.

Comme partout ailleurs (fisc, assistance sociale, prestations diverses...), nos « usagers » (exonération,

bourses, logement...) jonglent ainsi parfois avec les chiffres pour obtenir les avantages à la fois « du suffisamment » et du « pas trop ». Le problème étant que ce sont surtout les malins, celles et ceux qui connaissent bien les ficelles de l'assistance ou celles et ceux qui touchent la corde sensible de l'assistant sociale de service qui ont le plus de chances d'en profiter plus facilement, au détriment des principes sous-jacents l'octroi des bourses ou de ceux qui les respectent tout en vivant des situations financières très difficiles.

Pour faire un travail d'analyse un peu plus approfondi, le mieux serait de lier nos données aux dossiers du BUIS (bourses, précarité, exonérations), comme déjà proposé.

Et pour faire un travail *plus efficient*, le mieux serait de :

- i) bien (re) définir les principes qui sous-tendent l'aide financière aux études ;
- ii) bien en définir les règles d'application, avec les exceptions et la *zone grise*;
- iii) bien définir les responsabilités et latitudes de chacun (individus et entités) ;
- iv) veiller à reporter chaque décision prise à ces principes, pour en valider la pertinence et pour ajuster la jurisprudence (relative à la règle et aux exceptions)

ÉtudiantEs *frontaliers* (Vaud et France voisine), consentants ou malgré eux

La question n'a été posée que dans la vague 2007 de l'enquête longitudinale Étudiant.Es (normalement, le bureau des logements procède à son enquête lors des rentrées universitaires) :

23. Avez-vous hésité à venir suivre vos études à Genève en raison de la difficulté d'y trouver un logement ?

Réponse	N	%
Non, j'habite déjà à Genève	184	47.8
J'ai un peu hésité mais je suis quand même venu m'installer à Genève.	80	20.8
J'ai beaucoup hésité mais je suis quand même venu m'installer à Genève.	23	6.0
Je n'habite pas à Genève et, si la situation du logement y était différente, je serais venu m'y installer.	37	9.6
Je n'habite pas à Genève et je n'ai pas pensé venir m'y installer pour y suivre mes études.	49	12.7

Source : vague ÉtudiantEs 2007 (n=385)

Les *frontaliers par la force des choses* constituent le 9.6% de l'ensemble des étudiantEs nouvellement immatriculés à l'automne 2006. Ce taux monte à 29,6% si on ne considère que les étudiantEs qui ont obtenu leur diplôme secondaire en France (et dont la grande majorité provient de France voisine).

En parallèle, 12.7% des étudiantEs habitent en dehors de Genève et ne souhaitent pas s'y transférer.

Insertion professionnelle et réussite

Les données (OVE/OFS) ne seront disponibles que vers le mois d'octobre-novembre.